



ENVIRONNEMENT

Novembre 2024

PROMENONS-NOUS DANS LES CIMETIÈRES

QUEL POTENTIEL POUR RENFORCER L'OFFRE
EN ESPACES VERTS ET DE NATURE?



www.institutparisregion.fr

L'INSTITUT
PARIS
REGION

Promenons-nous dans les cimetières

Quel potentiel pour renforcer l'offre en espaces verts et de nature ?

Novembre 2024

L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49
www.institutparisregion.fr

Directeur général : Nicolas Bauquet

Directeur général adjoint, coordination des études : Sébastien Alavoine

Département Environnement Urbain et Rural : Christian Thibault, directeur de département

Étude réalisée par Corinne Legenne

Avec la collaboration de Jonathan Flandin, Nicolas Laruelle, Cécile Mauclair, Amélie Rousseau et Pierre-Marie Tricaud

Cartographie réalisée par Cécile Mauclair et Laetitia Pigato

Maquette réalisée par Sylvie Coulomb

N° d'ordonnancement : 8.20.010

Crédit photo de couverture : Corinne Legenne, L'Institut Paris Region

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source :

Legenne Corinne/ *Promenons-nous dans les cimetières - Quel potentiel pour renforcer l'offre en espaces verts et de nature ?* / L'Institut Paris Region / 2024

Sommaire

Sommaire	1
Introduction	3
Un peu d'histoire	4
Le transfert des cimetières urbains, la genèse du cimetière contemporain	4
L'organisation du cimetière contemporain.....	5
Le cimetière du Père-Lachaise, un modèle international.....	6
Des tombes jardinées avant les monuments en pierre	12
Le renouveau du cimetière dit « paysager »	14
Pourquoi s'intéresser aux cimetières ?	16
Un patrimoine foncier non négligeable.....	16
Un patrimoine architectural méconnu.....	21
Un patrimoine végétal en pleine évolution	26
Comment caractériser un cimetière paysager ?	33
Leurs spécificités.....	33
Trois modèles représentés.....	38
Aller plus loin dans l'aménagement et la gestion de ces cimetières.....	51
Quels cimetières transformer en premier ?	52
Les cimetières, des sites potentiellement renaturables.....	52
145 communes ciblées pour renaturer l'Île-de-France.....	52
46 communes ont un enjeu important de renaturation de leur cimetière	53
Conclusion	55
Bibliographie	56
Annexes	58
Un premier essai avec la classification LCZ.....	58
L'approche « ambiances » de Plante&Cité	61
Recherche d'une méthode de classement des cimetières franciliens	63
Comparaison de deux règlements	64

Introduction

Les emprises foncières pour créer de nouveaux parcs et jardins publics sont rares et coûteuses au cœur de l'agglomération parisienne. Les cimetières offrent de grandes superficies, non construites, déjà dans le patrimoine public et accessibles à tout le monde.

Leur principale mission est d'offrir des lieux d'inhumation, de permettre le recueillement, d'assurer la sécurité des sépultures et d'offrir des espaces de méditation et de mémoire de qualité. S'ajoutent une valeur patrimoniale (sépultures, composition particulière), une valeur d'espace de proximité (calme, respiration dans le tissu urbain) et une dimension écologique (biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur). Signe de ce changement, le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) d'Île-de-France, approuvé en 2013, souligne que les cimetières « présentent la particularité d'abriter une diversité biologique supérieure aux territoires urbanisés environnants sans pour autant constituer des réservoirs de biodiversité. Ils forment souvent des îlots plus ou moins enclavés ou parfois interconnectés par des espaces verts et peuvent relever d'actions relatives à la nature en ville à l'occasion d'aménagement ou d'opération de requalification urbaine. »

L'évolution des usages (promenade, repos, détente, loisirs...), les changements opérés dans leur aménagement (jardin du souvenir, désimperméabilisation, végétalisation) et dans leur entretien (passage au zéro pesticide) offrent de nouvelles opportunités pour proposer de nouveaux espaces de détente aux habitants et s'inscrire dans des continuités écologiques. Ils doivent être pris en compte dans un système plus large d'espaces de nature irriguant la ville.

Le référencement des cimetières dit « paysager » dans la base de données Espaces verts et boisés ouverts au public de l'Institut Paris Region¹ est une étape pour leur prise en considération dans les politiques de nature en ville, et pour faire tomber les nombreuses réticences, qui existent encore dans la société française, pour imaginer un cimetière comme un parc public, à l'instar des anglo-saxons.

Le cimetière du Père Lachaise est une référence, au niveau national et international, en tant que « cimetière paysager ». De nombreuses communes montrent l'exemple en créant de nouveaux cimetières ou en réaménageant leurs cimetières plus anciens, en véritable cimetière-parc.

¹ Base de données régionale, créée en 1990, par L'Institut Paris Region, mise à jour consécutivement à chaque nouvelle version du MOS (soit tous les 4 ans environ), par une enquête la plus exhaustive possible auprès des collectivités territoriales